

222C2017  
FR0000073728-FS0652

5 août 2022

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**SERMA GROUP**  
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 3 août 2022, la société par actions simplifiée Financière Faraday<sup>1</sup> (14 rue Galilée, 33600 Pessac) a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 juillet 2022, indirectement par l'intermédiaire de la société Financière Watt<sup>2</sup> qu'elle contrôle, les seuils de 50% et 90% du capital et des droits de vote de la société SERMA GROUP<sup>3</sup>, et détenir directement et indirectement à cette date 1 144 664 actions SERMA GROUP représentant 1 641 515 droits de vote, soit 99,49% du capital et 99,56% des droits de vote de cette société<sup>4</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Financière Watt	1 144 663	99,49	1 641 514	99,56
Financière Faraday	1	ns	1	Ns
<b>Total Financière Watt</b>	<b>1 144 664</b>	<b>99,49</b>	<b>1 641 515</b>	<b>99,56</b>

Ce franchissement de seuils résulte<sup>5</sup> (i) de l'acquisition par Financière Faraday d'actions représentant 60,5% du capital et des droits de vote de la société Financière Watt auprès des *managers* de SERMA GROUP ainsi que des fonds gérés par Chequers Capital, du FCDE et Bpifrance, (ii) de l'apport d'actions représentant 16,5% du capital et des droits de vote de la société Financière Watt au profit de Financière Faraday par des *managers* de SERMA GROUP, et, (iii) de l'acquisition par Financière Faraday (par voie d'apport et de cession d'actions) de 100% des actions Watt Participations, laquelle détient 23% du capital et des droits de vote de la société Financière Watt.

Il est rappelé que la société Financière Faraday a annoncé son intention de déposer une offre publique visant les titres de la société SERMA GROUP<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Société détenue, à l'issue des opérations intervenues le 28 juillet 2022, à hauteur de (i) 34,7% par huit *managers* de SERMA GROUP (MM. Philippe Berlié, Bernard Ollivier, Marc Dus, Richard Pedreau, Jean Guilbaud, Olivier Duchmann, Xavier Morin et Mirentchu Boutet), (ii) 33% par le fonds Ardian (par l'intermédiaire de la société Financière Volta qu'il détient à hauteur de 94,4%, Bpifrance détenant les 5,6% restants), et (iii) 32,3% par les sociétés des cadres Faraday Participations et Faraday Participations Bis.

<sup>2</sup> Société détenue, à l'issue des opérations intervenues le 28 juillet 2022, à 100% par la société Financière Faraday. Il est précisé que la société Financière Watt a procédé à la fusion-absorption des sociétés Financière Ampère Galilée et Ampère Galilée Participation qu'elle détenait à 100%.

<sup>3</sup> Anciennement dénommée SERMA TECHNOLOGIES.

<sup>4</sup> Sur la base d'un capital composé à cette date de 1 150 536 actions représentant 1 648 826 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>5</sup> Cf. notamment communiqué diffusé par la société SERMA GROUP le 4 août 2022.